Faciliter l’accès des jeunes à un stage

(https://ville-cachan.fr/acceder-a-un-stage/)

Durant leur scolarité, les élèves doivent effectuer un stage de découverte ou une « séquence d’observation » dans l’environnement professionnel de leur choix :

- En classe de 3e, d’une durée d’1 semaine
- En fin de seconde, d’une durée de 2 semaines

Ces immersions sont l’occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance en eux, de bénéficier d’une expérience concrète et de confirmer, le cas échéant, un projet d’orientation.

Cachan 100 stages

Avec l’opération « Cachan 100 stages », la Ville et ses partenaires s’engagent à faciliter la mise en contact des jeunes de Cachan avec les acteurs du territoire.

Cette action de la Ville est l’un des dix engagements pris suite à la concertation jeunesse #TaParoleCompte.

Cette initiative repose sur un partenariat entre les associations de parents d’élèves, les établissements scolaires et la Ville.

Le principe est simple : faciliter la mise en contact des jeunes Cachanais avec les professionnels et entreprises du territoire. Tous les secteurs d’activité sont concernés, de l’artisanat aux services, de l’industrie au commerce, des associations aux administrations.

Contact

Courriel : jeunesse@ville-cachan.fr

Pôle jeunesse et vie étudiante, emploi et insertion

01 49 69 69 69

jeunesse@ville-cachan.fr

Patrick Salerno

5e adjoint

Jeunesse ; vie étudiante.

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr